

SAUVONS NOTRE EAU, NOTRE SANTÉ ET NOS EUROS

NON AUX BASSINES

OUI À UN CHANGEMENT DE MODÈLE AGRICOLE

Mobilisation citoyenne urgente dans la Vienne

43 « bassines » devraient être construites dans la Vienne !

- ce sont des réserves d'eau géantes, immenses lacs artificiels (11,2 millions de m³ d'eau sur plus de 500 ha) ;
- remplies en hiver en pompant principalement dans les nappes souterraines ;
- pour irriguer des cultures intensives en été (maïs, tabacs, semences...) afin de contourner les restrictions d'arrosage ;
- elles seront construites autour du Clain et de ses affluents (voir carte au dos).



SACCAGE DE LA RESSOURCE EN EAU

L'eau serait pompée en hiver sans savoir si les pluies suffiront à remplir les nappes souterraines avant l'été. Or, le réchauffement climatique est une réalité incontestable qui provoque une augmentation de l'évaporation et une diminution des précipitations. Les bassines sont un danger pour l'approvisionnement en eau potable, pour le débit et l'eutrophisation des rivières, mais aussi les zones humides et la biodiversité.

ET NOTRE SANTÉ ALORS ?

Plus d'agriculture industrielle implique plus de nitrates, de phosphates et de pesticides dans les nappes d'eau. Autour de Poitiers, les taux de nitrates sont déjà dangereusement élevés (proche du maximum : 50 mg/l pour les nitrates). Huit dérogations seront nécessaires en 2018 pour excès de pesticides. L'agriculture productiviste nous fait ingérer des

produits agricoles qui contiennent des produits nocifs.
L'eau potable est un besoin vital !

POMPAGE DE L'ARGENT PUBLIC

C'est un coût exorbitant de 72 millions d'euros, financés à 70 % par le financement public, pour les bénéficiaires privés de 191 exploitants agricoles, soit 264 000 euros en moyenne chacun. Les producteurs laitiers et agriculteurs bio ainsi que les céréaliers non irrigués apprécieront !

C'est donc une double peine pour les contribuables qui financeront d'abord la construction des bassines et ensuite le coût de la dépollution de l'eau qui augmentera d'autant. Le meilleur traitement contre la pollution et les déchets, c'est de les diminuer à la source.

Les bassines, c'est un détournement d'un bien commun au profit de quelques-uns.

UN AUTRE MODÈLE AGRICOLE EST POSSIBLE

- une autre façon de cultiver (couverture, travail en surface, cultures associées, biodiversité des parcelles, rotations longues de cultures...) ;
- pas de pesticides, pas d'OGM, mais des semences paysannes, cultures et pratiques adaptées au réchauffement climatique ;
- instauration de circuits courts et bio, une agriculture paysanne qui crée des emplois ;
- réorientation des aides publiques pour soutenir ce modèle agricole alternatif ;
- partage de la ressource en eau décidée de façon démocratique et publique.

ARRÊTEZ DE NOUS BASSINER !

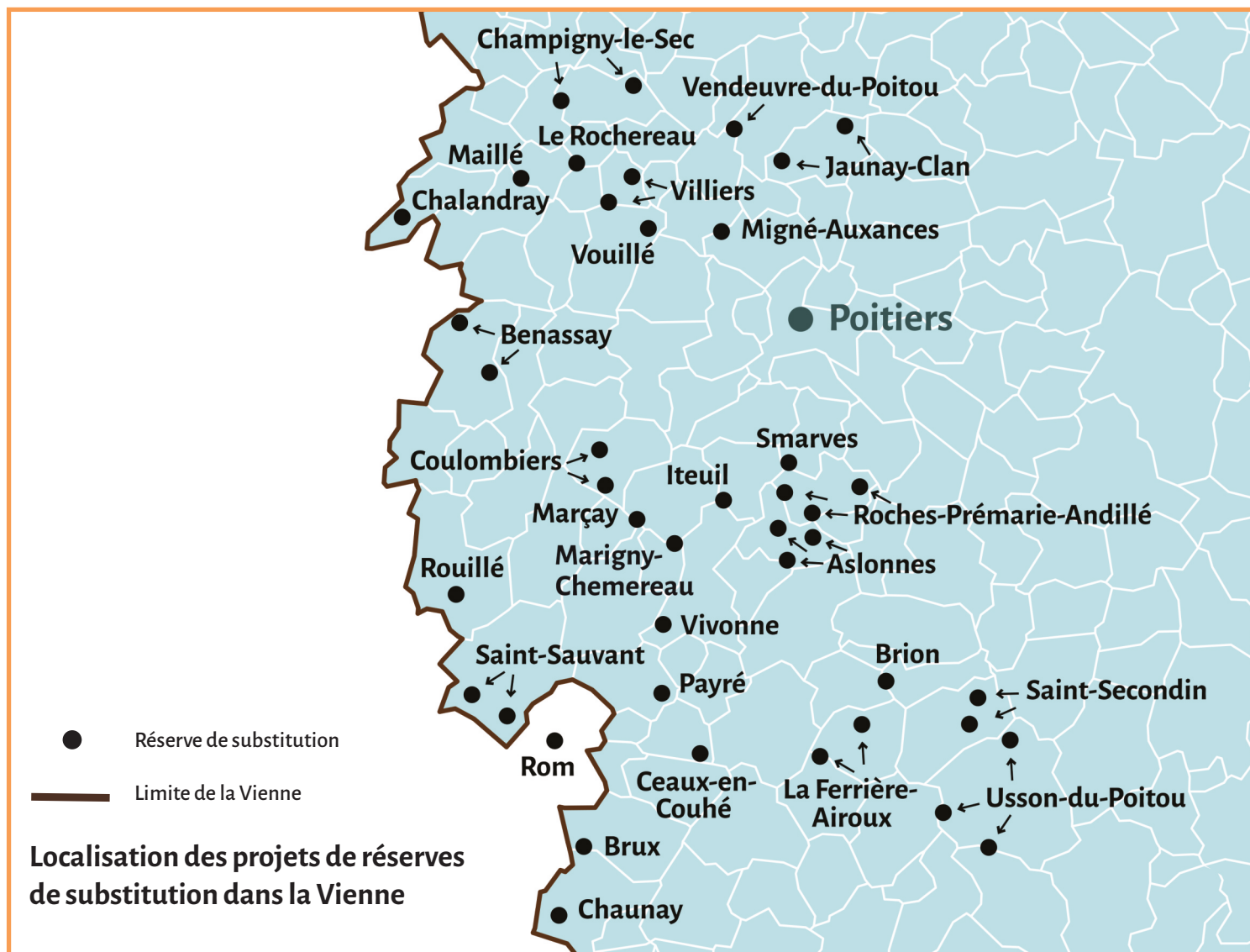
L'Agence Régionale de Santé (ARS) et Eaux de Vienne ont donné un avis défavorable pour la construction de ces bassines. Les industriels de l'agriculture ne veulent s'engager par écrit sur aucun changement de modèle agricole. Grand Poitiers a donné son accord pour la construction des bassines, mais de nombreux ses élu.es s'y opposent. Dans quelques semaines, la Région Nouvelle Aquitaine doit décider si elle finance ou non ces bassines.

Signataires : ADEMA, Alternatiba Poitiers, Vienne Nature, Attac 86, Vivrenclain, Espri' Kolibri Châtellerault, Points de vue citoyens, ACEVE, Confédération Paysanne, Les Amis de la Pallu, Les Amis de la Terre, l'APIEEE, Terre de Liens.

Soutenus par : Europe Écologie Les Verts, Parti de Gauche, Osons Poitiers, France Insoumise, Parti Socialiste de Migné-Auxances.

SAUVONS NOTRE EAU, NOTRE SANTÉ ET NOS EUROS NON AUX BASSINES

OUI À UN CHANGEMENT DE MODÈLE AGRICOLE



Mobilisation citoyenne urgente

Dimanche 18 mars à Migné-Auxances

11h : conférence-débat à la salle Jean Ferrat (à côté de la mairie)

12h30 : pique-nique tiré des paniers

14h30 : randonnée-manifestation

vers le site de la bassine de Migné-Auxances (départ salle Jean Ferrat)

Amenez votre bassine, en métal de préférence, pour faire un concert !

Signez la pétition en ligne sur www.vienne-nature.fr